

MOT DU PRÉSIDENT

Novembre 2006

La conjoncture démographique actuelle du Québec qui nous propulse déjà vers un réalignement sinon un renversement de la pyramide des âges fera en sorte de façonner dans un proche horizon une nouvelle morphologie sociologique, laquelle est sans précédent dans notre histoire. Le départage des responsabilités sociales et économiques qui en découlera nécessairement viendra, de toute évidence, modifier profondément les liens d'interdépendance entre les générations. Par ailleurs, la fragilité de nos finances publiques qui annonce déjà une remise en question rigoureuse de nos façons de faire pour affronter adéquatement les impacts liés au vieillissement collectif accéléré de notre population, ne devrait laisser personne indifférent. Enfin, il n'est plus un secret pour personne que l'arrivée massive des baby-boomers à la retraite produira, à l'instar de la plupart des autres sociétés, un effet de choc majeur sur les attitudes, les comportements et les habitudes de vie des citoyens et citoyennes.

La société civile, comme il convient de l'appeler, doit sonner l'éveil, ne serait-ce que dans une approche de concertation faisant appel aux responsabilités sociales, culturelles, éthiques, économiques, citoyennes et évidemment gouvernementales. Les personnes âgées qui ont le privilège d'avoir accumulé les expériences du passé, vécu les mouvements issus de la Révolution tranquille et atteint l'âge où le sens de la vie prend toute sa perspective, ont, à mon avis, la responsabilité d'amorcer ce mouvement de concertation. Non seulement par devoir, mais tout autant par la voie qui leur est naturellement dévolue de transmettre à leur descendance les ingrédients de survie qui les ont nourries au cours de la traversée de leur vie.

Dans le débat qui s'amorce autour du remboursement de la dette publique, les aînés ne doivent plus se soustraire à leur responsabilité de faire connaître leur point de vue. Dès lors, ils doivent, en concertation avec les autres générations, mettre en lumière que s'il importe d'éliminer une dette qui affecte la capacité du pouvoir d'investissement, on aurait tort de ne léguer à la postérité qu'une embellie financière, si les grands acquis sociaux, tels que la santé et l'éducation, devaient s'anémier.

Ainsi les aînés pourraient peut-être, dans un premier temps, se remémorer et réaffirmer les fondements qui les ont portés et voir comment ils peuvent contribuer au débat actuel dans le monde d'aujourd'hui. Les générations plus jeunes pourraient, tout autant, cerner davantage les enjeux qui les interpellent, mieux définir leurs espoirs et leurs inquiétudes, de même que

les connaissances et les expériences à partager dont elles ont besoin pour poursuivre en toute confiance leur marche vers l'avenir.

Dans un monde où les courants dominants s'alimentent à l'instantanéité, à la performance à tout prix, au culte de l'esthétisme, à la réussite sans effort, à la pensée magique et à la glorification du modèle star académie tenant lieu d'idéal en se présentant comme l'itinéraire privilégié menant au bonheur, les aînés, plus que jamais, ne peuvent se permettre de demeurer muets. N'ont-elles pas le devoir, ces personnes aînées, de partager les réalités profondes qu'elles connaissent de la vie et qui donnent des horizons de sens pour aller plus loin, sans s'embarrasser de cette rectitude politique issue des modes et des conformismes médiatiques ?

Le Québec possède plusieurs atouts majeurs qui sont porteurs d'avenir et qui devraient en conséquence être proposés et discutés avec et entre toutes les générations. Là, tous les espoirs sont permis, dont ceux des progrès humains et d'une prospérité économique enchâssée dans des perspectives de développement durable. C'est dans cette optique qu'il est impératif que soit amorcé, auprès de l'ensemble des générations, un mouvement de réflexion et d'organisation à d'éventuels états généraux visant à revoir et à préciser le pacte social consenti il y a maintenant près de cinq décennies par les citoyens et citoyennes du Québec.

Ce pacte des années soixante, certes évolutif depuis, a grand besoin d'être revisité aujourd'hui, afin de tenir compte de la nouvelle réalité d'un Québec du XXI^e siècle.

BULLETIN VOLUME 4, NUMÉRO 4

Georges Lalande
Président du Conseil des aînés du Québec